

Section 6.—État civil

Après la répartition de la population selon le sexe et l'âge, sa répartition selon l'état civil est probablement la plus importante. Son influence est double: "vitale" et "économique et sociale".

Son influence vitale tient aux répercussions de l'état matrimonial sur la fécondité de la population. D'où la valeur des analyses minutieuses de l'état civil, selon l'âge. L'âge des femmes de 15 à 45 ans revêt plus d'importance que celui des hommes; si la proportion de femmes dans ce groupe est faible, la proportion prévue de naissances le sera également. C'est un fait que, chez la population canadienne, l'influence réunie de l'âge de la population, de l'âge des femmes mariées et de leur nombre proportionnel avait de plus en plus favorisé la natalité entre 1871 et 1921, mais que, depuis, elle s'atténue.

15. État civil de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, années de recensement, 1911-1951

NOTE.—Les personnes dont l'état civil n'a pas été déclaré ont été réparties proportionnellement entre les diverses catégories.

Année et sexe	Célibataires		Mariés		Veufs et veuves		Divorcés		Total nombre
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	
1911..... H.	1,182,167	45-12	1,345,386	51-35	90,121	3-44	2,143	0-08	2,619,817
F.	770,174	34-85	1,256,909	56-87	180,910	8-18	2,283	0-10	2,210,276
1921..... H.	1,177,952	39-21	1,702,526	56-67	120,020	4-00	3,675	0-12	3,004,173
F.	884,568	32-04	1,635,009	59-23	237,112	8-59	3,736	0-14	2,760,425
1931..... H.	1,522,491	40-98	2,039,918	54-90	149,063	4-01	4,055	0-11	3,715,527
F.	1,149,329	34-01	1,938,094	57-35	288,668	8-54	3,392	0-10	3,379,483
1941..... H.	1,703,795	39-80	2,400,100	56-06	170,773	3-99	6,569	0-15	4,281,237
F.	1,328,529	32-99	2,336,485	58-02	354,390	8-80	7,463	0-19	4,026,867
1951..... H.	1,579,351	32-1	3,141,754	63-8	186,595	03-8	13,115	00-3	4,920,815
F.	1,242,437	25-7	3,119,824	64-5	456,753	09-4	18,883	00-4	4,837,897

¹ Comprend les conjoints séparés légalement.

Le Canada, il est vrai, compte plus de célibataires que de personnes mariées, mais le recensement de 1951 a révélé que, de 1941 à 1951, le nombre des gens mariés s'est accru plus de deux fois aussi rapidement que celui des célibataires. Alors que l'ensemble de la population augmentait de près de 22 p. 100, les célibataires enregistraient un gain de 13-5 p. 100, les personnes mariées, de 32-2 p. 100, les veufs et veuves, de 22-5 p. 100, et les personnes divorcées, de 128-0 p. 100. L'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération explique 3-3 p. 100 de l'accroissement des célibataires, 2-9 p. 100 de celui des personnes mariées et des veufs ou veuves et 0-5 p. 100 de celui des personnes divorcées. D'autres statistiques frappantes de l'état civil sont l'excédent d'hommes mariés par rapport aux femmes mariées, la grande prédominance des veuves au regard des veufs et le nombre élevé et croissant de personnes divorcées.